



Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture

Vu l'article D.4392-1 du Code de la santé publique ;

Le Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture est délivré à

Madame FREDOU Florence, Nadine, Catherine, Sophie

Né(e) le 18 juillet 1982 , à TALENCE

Fait à Bordeaux , le 4 juillet 2019

P/ Le Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine

Préfet d u département de la Gironde, et par délégation, pour le Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Nouvelle-Aquitaine

Le Chef de service

N° 1476381
33190076

N° série
N° diplôme

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

Malick FARADJI